

Chèr-e collègue,

Les FPMA examinant le projet d'affectation, convoquées du 12 au 15 juin, ont démarré cette année dans des conditions inédites, puisque **l'administration a d'abord refusé d'ouvrir la séance en découvrant l'affichage « TZR en colère – collègues solidaires » installé par les élus SNES-FSU**, pour protester contre la date trop avancée de la phase d'ajustement ([voir les articles sur notre site](#)). Les travaux ont ainsi pris une demi-journée de retard, alors que les organisations syndicales étaient bien décidées à siéger, parce que le Secrétaire général de l'académie a considéré que la salle des conférences avait été transformée en « salle de propagande » et qu'il n'était pas envisageable d'ouvrir la séance tant que les affiches n'avaient pas été décrochées. Les travaux ont pu démarrer l'après-midi, les élus SNES-FSU ayant troqué les affiches contre des t-shirts exprimant la colère des TZR. Les élus du SNES ont effectué un travail exhaustif de vérification de l'ensemble des près de 5000 demandes de mutation. Ils ont obtenu la correction de nombreuses erreurs et des améliorations du projet d'affectation dans le respect des vœux et barèmes de chacun.

**Vous trouverez ci-joint votre résultat définitif d'affectation.**

La barre vous indique le plus petit barème qui a été nécessaire pour obtenir le poste correspondant à chacun de vos vœux. Elle permet ainsi à chacun de contrôler la régularité des opérations de mutation.

**Certes, la fluidité du mouvement 2017 s'améliore à cause de la pénurie de personnels titulaires, mais les conditions d'exercice du métier continuent, elles, de se dégrader.** S'il en faut une illustration supplémentaire, le mouvement 2017 dans notre académie en est un triste révélateur. La situation se détériore encore : la crise de recrutement intensifie ses ravages et ses effets s'étendent à de nouvelles disciplines : on est ainsi passé en trois ans de 94 postes vacants en mathématiques à 255 ; de 50 à 97 en technologie, etc. Le potentiel de remplacement continue à s'éroder, amplifiant la crise du remplacement et le recours grandissant à la précarité... Dans ce contexte, **plutôt que de permettre aux TZR, plus que jamais indispensables à la continuité du service public, d'exercer dans de meilleures conditions, le rectorat fait peser de lourdes menaces sur les modalités d'affectation de ces personnels.** ([voir les articles sur notre site](#))

La pénurie de personnels titulaires attise les inégalités territoriales en pénalisant les confins de l'académie et les zones les moins attractives, au premier chef le Val d'Oise. Le nouveau ministre de l'Education Nationale ne semble pas avoir pris la mesure de gravité de la situation alors que tous les indicateurs prouvent **qu'il y a urgence à engager les seules mesures capables de rendre attractives nos professions : une véritable revalorisation globale de nos salaires et de nos conditions de travail assortie de pré-recrutements pour reconstituer les viviers aux concours.** Sur le plan budgétaire, les créations d'emplois demeurent notoirement insuffisantes au regard de la hausse des effectifs et ne permettent pas de compenser les destructions d'emplois de l'ère Sarkozy alors même que le nouveau Gouvernement annonce 120000 suppressions de postes dans la Fonction Publique. **La calamiteuse réforme du collège a fragilisé des disciplines comme l'allemand, la technologie et les lettres classiques et engendré une détérioration générale des conditions d'enseignement dans la classe pour financer les marges permettant dédoublements, co-intervention, AP.** La souffrance est grande pour les collègues de collège, contraints de subir les conséquences de la mise en place du LSU et de l'évaluation des huit domaines et sous-domaines du socle commun en fin de cycle, véritable usine à cases qui relève du non-sens pédagogique.

**Pour le SNES et la FSU, il est urgent de mettre en place dans l'Education une politique qui fasse de la démocratisation et de l'accès de tous les élèves à des savoirs formateurs et émancipateurs un objectif et se traduise par la reconnaissance et la revalorisation globale des personnels et de leurs métiers. Et pour cela, l'octroi de moyens substantiels, lui permettant d'assurer l'ensemble de ses missions et de faire réussir les jeunes sur tous les territoires est indispensable.** Cela pose la nécessité d'un changement radical de politique se traduisant par l'abandon de l'austérité et de la remise en cause des conquêtes sociales. C'est pourquoi le SNES et la FSU appellent les personnels à s'engager, dans l'unité, avec l'ensemble des salariés, dans la lutte contre les attaques visant le code du travail, et à porter les revendications de notre secteur (abrogation de la réforme du collège, revalorisation, création d'emplois à la hauteur des besoins...).

Cordialement,

Les commissaires paritaires du SNES-FSU

## GT Révision d'affectation Lundi 27 juin

Attention, **ne sont recevables que les demandes relevant d'un cas de force majeure** (mutation du conjoint, décès du conjoint, situation médicale aggravée) ou résultant d'une erreur manifeste d'affectation (poste inexistant, erreur de barème...)

Transmettre la demande par courrier à la DPE, 3, Bd de Lesseps, 78 017 Versailles cedex et copie à la section académique du SNES



**Participez à nos actions !**  
Articles et publication spéciale TZR  
en ligne sur [www.versailles.snes.edu](http://www.versailles.snes.edu)

**Commissions d'affectation des TZR**  
4 au 6 juillet

**REUNION D'INFORMATION TZR**  
à la section académique du SNES  
Mercredi 28 Juin (14h30-17h)

**Se syndiquer,**  
**c'est déjà agir !**

**Le syndicat est notre outil de  
défense collective. Le  
renforcer est aussi une action  
efficace :**

- adhérez, ré-adhérez, faites adhérer au SNES-FSU pour
- reconstruire un Service public juste et ambitieux,
- revaloriser nos salaires et nos métiers,
- reconquérir des droits sociaux.